

Séance du 12 juillet 2021

2021/066

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Michel DUHAMEL, Sébastien ABADIE, Bruno CAZERES, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Juliette SALANNE, Jean-Christophe MADELAINÉ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Laetitia CAZABAN, Sandrine TREBUCQ

Absents : Noémie DEUTSCH (donne procuration à Gisèle VINCENT), Bernard LHOSSEIN (donne procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON (donne procuration à Hélène FRANCES), Alexandre ARRIZABALAGA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

FRANCE RELANCE / SOCLE NUMERIQUE POUR LES ECOLES : VALIDATION DES DEVIS

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune a sollicité l'Etat dans le cadre du plan de relance pour le socle numérique pour équiper l'école d'Ibos.

Une subvention d'un montant de 15 480 € TTC maximum a été accordée, pour un montant total des dépenses de 27 400 €.

Ainsi, différentes propositions tarifaires ont été transmises à la Mairie pour l'achat des différents équipements informatiques.

ENTREPRISE	TYPE D'EQUIPEMENT	MONTANT TTC
LOGICIEL ONE	ENT pour 2 ans	1 320 € TTC
SOULES	Câblage informatique	686,47 € TTC
VIDELIO	Moniteur tactile + visualiseur	4 449,37 € TTC
2 IRS	Ordinateurs portables	4960,44 € TTC
I CONCEPT	Malette et tablette Ipad	5 736,04 € TTC
EDUCANDCO	Malettes et imprimantes	6 921,6 € TTC
TOTAL		24 074 € TTC

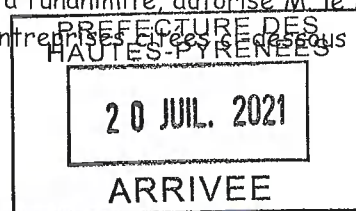
Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les devis afin de procéder aux achats des équipements dans les entreprises citées ci-dessus pour un montant total de 24 074 € TTC.

L'assemblée délibérante,
Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le.....
de la publication le.....
IBOS,
Le.....

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

